

Éric Pommier. *La démocratie environnementale : Préserver notre part de nature*. Paris : Presses universitaires de France, 2022.

Comment concilier démocratie et responsabilité environnementale ? C'est à cette importante question qu'Éric Pommier cherche à apporter une réponse philosophique. Le problème n'est pas nouveau, mais sa démarche est originale en ce qu'elle articule trois types de réflexion : éthique, politique et ontologique. Expert de la pensée d'Hans Jonas, Pommier s'inspire de son éthique de la responsabilité et de sa phénoménologie de la vie pour éclairer la crise environnementale actuelle. L'approche de Pommier est néanmoins critique et cherche à combler les lacunes d'un auteur connu pour avoir mis en balance les mérites de la démocratie avec ceux d'une « tyrannie bienveillante, bien informée et animée par la juste compréhension des choses »¹. Cependant on peut regretter que l'ouvrage privilégie la question des fondements éthiques et ontologiques à celle des institutions concrètes de la démocratie environnementale.

Pommier souscrit à la critique jonassienne d'une rationalité technique devenue autonome mais, dans les deux premiers chapitres, il en souligne les impensés sur le plan social. La crise écologique n'est pas le fait d'une humanité indifférenciée mais résulte disproportionnellement des activités des plus privilégiés et puissants (31). De plus, les individus ne peuvent pas rejeter toute la responsabilité sur des processus et institutions impersonnels dans la mesure où ils participent à reproduire un système social qui génère des injustices environnementales (40). Toutefois, Pommier n'est pas pleinement convaincu par la critique de Karl-Otto Apel, qui reproche au principe de responsabilité de ne pas être engagé envers la justice mais seulement envers la « Permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »² et donc de ne pas proscrire le sacrifice d'une partie de l'humanité du moment que l'espèce survit (61-2). Au contraire, Pommier entend démontrer que, l'éthique étant la visée de l'humanité, l'idée de justice serait contenue dans le concept de « vie authentiquement humaine » (81-2). Même si Jonas condamne le marxisme comme une utopie dangereuse, sa pensée ne serait donc pas incompatible avec le progrès social ou les droits humains. Toutefois, à supposer qu'on puisse en effet déduire analytiquement l'idée de justice du principe de responsabilité, on peut douter de la pertinence d'un tel ancrage pour concevoir la justice environnementale. Comme le reconnaît d'ailleurs Pommier, cette dernière reste en effet un thème périphérique dans l'œuvre de Jonas (83).

Le troisième chapitre est central et cherche à élaborer la théorie démocratique qui manque à l'éthique jonassienne. Comme avec la justice, Pommier veut déduire l'impératif de délibération du principe de responsabilité : dans la mesure où la force ne fait pas loi, « c'est un devoir de délibérer pour parvenir à des accords effectifs qui permettent la préservation des générations futures » (125). En outre, la délibération précise le contenu de la responsabilité en prenant en compte les individus concrets, les inégalités entre eux et leurs préférences différentes (130-5). Ainsi, du fait de leur légitimité particulière, les victimes de nuisances environnementales ont le droit de délibérer, dans une démocratie qui articule les échelons supranationaux, régionaux et locaux. Même si les décisions doivent être scientifiquement informées, un régime d'experts est donc d'emblée exclu. En termes de mesures précises, Pommier défend la protection des lanceurs d'alerte, la reconnaissance de l'écocide, la création d'une cour pénale internationale de l'environnement et l'idée de Stephen Gardiner d'une convention constitutionnelle mondiale sur les générations futures. L'accent mis sur la délibération laisse néanmoins de côté le problème de la distribution équitable des biens et efforts environnementaux. Cette question est pourtant cruciale dans une démocratie réelle et donc imparfaite, notamment dans son traitement des intérêts des générations futures.

¹ Hans Jonas, *Le Principe Responsabilité. Une Éthique Pour La Civilisation Technologique*, trad. Jean Greisch (Paris: Flammarion, 1990), 280.

² Jonas, 40.

Enfin, dans le dernier chapitre, Pommier complète sa théorie par une fondation d'ordre ontologique. Reprochant à John Baird Callicott d'être resté prisonnier du dualisme du sujet et l'objet au lieu de penser la relation entre les êtres vivants (205), il se tourne une fois de plus vers Jonas, qui voit dans l'effort du vivant pour persévérer dans son être le témoignage de sa valeur intrinsèque. Il reprend également la critique de l'ontologie de la science formulée par Arne Naess : « La mélancolie d'un arbre n'est plus une illusion subjective se dissolvant au prisme d'un regard froid et analytique [...] C'est une dimension de l'être même, c'est-à-dire un fait de relation entre l'arbre perçu sur tel ou tel fond par tel ou tel sujet. » (224). La relation de l'humain au vivant, avec sa dimension émotionnelle, dévoilerait la valeur intrinsèque de la nature. C'est alors en relâchant son emprise sur elle pour en honorer la valeur que l'humain se réaliserait lui-même (246-7). Toutefois, on peut s'interroger sur la compatibilité d'une telle ontologie avec la neutralité axiologique promue par les démocraties libérales, que Pommier juge par ailleurs problématique. Il affirme que c'est dans la confrontation des perspectives que doivent émerger les normes (236-7), mais on se demande quelles règles de délibération peuvent bien permettre de trouver un terrain d'entente et d'arbitrer entre des préférences opposées et des ontologies indiscutables.

En résumé, l'intérêt spécifique de cet ouvrage est de penser la démocratie environnementale à partir d'une fondation éthique et ontologique. Cependant, face aux crises écologiques qui nous menacent, il nous semble que son projet phénoménologique est moins urgent et plus clivant qu'une réflexion sur les règles de la justice procédurale et distributive qui doivent régir une telle démocratie environnementale.

Pierre André³

³ Chaire Hoover d'Éthique Économique et Sociale - FNRS, UCLouvain, pi.andre@uclouvain.be